

Annexe 7 :

L'homme et les grands prédateurs

Article extrait du
Courrier de la
Nature, édité par la
Société Nationale
de Protection de
la Nature (n°92,
mai-juin 2001),
avec l'autorisation
de l'auteur.



*Troupeau de brebis
gardé par des chiens
de protection
dans la Sierra
de La Culebra.*

Photo Vincent Vignon

quelle cohabitation en Espagne ?

Par
Vincent
VIGNON*
et
Alfonso
HARTA-
SANCHEZ**

L'Espagne est le pays de l'ouest de l'Europe qui abrite le plus grand nombre de loups. L'ours y subsiste en deux populations et le lynx pardelle est présent dans une aire fragmentée.

Les conflits entre les activités humaines et la présence des grands prédateurs concernent essentiellement le loup dans environ 20 % du territoire alors que l'ours occupe deux espaces relativement restreints dans les Monts Cantabriques.

Histoire et territoires

En Espagne, les loups ont connu leur plus faible effectif vers la fin des années 1970. L'évolution de la législation, la déprise agricole et une protection plus active ont favorisé le retour de l'espèce. A la fin des années 1980, l'effectif des loups espagnols était évalué à 1 500-2 000 individus. L'augmentation s'est poursuivie. Mais depuis le milieu des années 1990, les tensions qui accompagnent l'augmentation des dégâts au cheptel conduisent à une réduction du nombre des loups dans certaines régions (Asturies, Cantabrie, Castille-Leon, Galice...).

* Office de génie écologique (OGÉ)

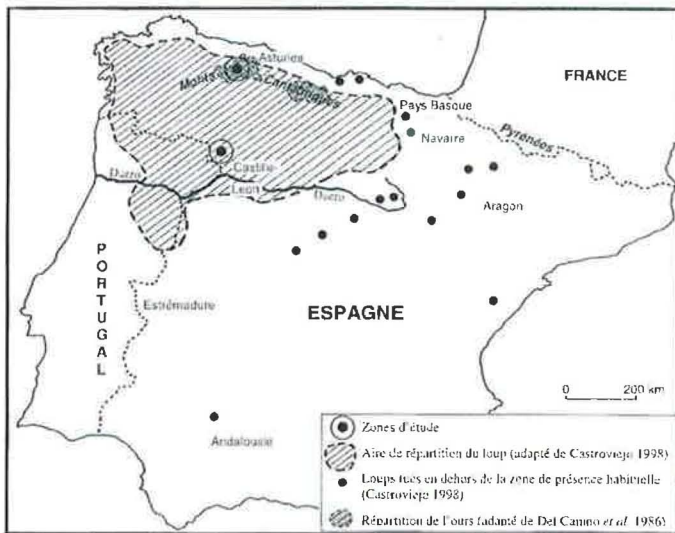
** Fond asturien pour la protection des animaux sauvages (FAPAS)

Annexe : L'homme et les grands prédateurs...

En Espagne, l'application de la directive Habitats (1992) prévoit que le loup est strictement protégé au sud de la rivière Duero et chassable au nord, notamment en cas de dommages importants occasionnés au cheptel.

Dans la zone de protection stricte, les dommages ne sont pas remboursés partout. Ainsi, en Castille-Leon, les indemnités n'existent que pour les espèces gibiers. Le loup y est donc rejeté par les populations rurales (empoisonnement, braconnage). En Estrémadure et en Andalousie, de grands territoires de chasse, comprenant l'essentiel des ongulés sauvages, sont clôturés, et le loup y est détruit là-encore illégalement. Dans ces deux régions, les loups n'ont plus été observés depuis 1996-1997. Pourtant, l'Andalousie indemnise leurs attaques. Au Portugal, où l'espèce est strictement protégée, l'aire de répartition du loup est confinée au nord-est du pays dans les régions peu habitées.

Au nord du Duero, la régulation du loup est possible. Ce territoire comprend plus de 80 % des loups de la péninsule ibérique. Dans cette partie de l'Espagne, la principauté des Asturies fait exception avec des remboursements assurés sur tout le territoire. Dans les autres provinces, les remboursements sont inégaux selon les régions autonomes et parfois, dans ces régions, en fonction d'un zonage lié aux territoires de chasse privés ou d'Etat. Dans les réserves nationales de chasse, les pertes dues au loup sont indemnisées par l'Etat, alors qu'elles sont à la charge des sociétés de chasse privées dans leurs territoires, ce qu'elles assument rarement.



Localisation des zones d'étude et répartition du loup et de l'ours dans la péninsule ibérique.

Les deux secteurs présentés illustrent des situations contrastées de cette partie de l'Espagne où le loup est chassable.

La réserve nationale de chasse de la Sierra de la Culebra

La réserve, qui se situe dans la région de Zamora en Castille-Leon, a été créée en 1973 pour conserver des populations d'ongulés sauvages et de loups. Elle couvre une superficie de 67 000 ha. Cette région a toujours été l'une des plus favorables au loup dans la péninsule ibérique, notamment lors du minimum de leur population. 5 000 habitants sont répartis dans 32 villages, eux-mêmes sous l'administration d'une douzaine de communes. Sur les 520 habitants de la plus importante (Villardecervos), seulement 15 sont éleveurs.

A l'origine de la réserve, le territoire comportait des loups relativement nombreux, des chevreuils et des sangliers. Les cerfs avaient été éradiqués. Lors de la création de la réserve, des cerfs et des daims ont été réintroduits. Afin de favoriser leur installation après le lâcher, le nombre des loups a été réduit pendant cinq ans. Les daims ont malgré tout été rapidement éliminés par les loups, mais les cerfs ont augmenté. La chasse pratiquée dans la réserve tient compte de la prédation.

Quelques loups sont attribués à la chasse. Le quota d'attribution, délibérément faible, doit laisser une partie des jeunes pour la dispersion de l'espèce vers les zones périphériques. En effet, les gestionnaires considèrent qu'ils conservent une population source de loups. La chasse des loups se pratique surtout en décembre, alors qu'ils viennent plus facilement au charnier*. Par ailleurs, tous les ans, quel-

Loup pris au piège photographique le 8 novembre 2000 à 9 h 28.

Photo Allonso Hartasanchez



* Dépôt de bétail mort servant de site de nourrissage des loups.

Annexe : L'homme et les grands prédateurs...



Photo Alfonso Hartasanchez

Environ 60 % de la population a émigré depuis les années 1960. Actuellement la population compte 1 700 habitants répartis dans 36 villages placés sous l'administration de la mairie de Pola-de-Somiedo.

Parmi ces habitants, 280 familles sont des éleveurs. Ainsi, 60 % de la population vit directement de l'élevage bovin pour la production de viande.

Le Parc est institué dans le cadre d'une charte établie autour de deux objectifs principaux : la conservation de l'ours brun et les développements, notamment économique, qui accompagnent la protection de cette espèce emblématique.

L'activité touristique s'est considérablement développée. En 1988, il existait deux ou trois chambres d'hôtes. Dix ans plus tard, un millier de lits sont disponibles. Les touristes sont attirés à Somiedo par la nature, les paysages et par l'exceptionnel patrimoine bâti. Afin de limiter l'impact du tourisme sur les espèces sensibles, un zonage a été mis en place pour orienter la fréquentation de la montagne. Ainsi, environ un tiers de sa superficie ne peut être

Photo Vincent Vignon

ques loups sont tués sur les routes. Le braconnage est rare du fait de l'âge moyen élevé de la population.

En 1998, les dégâts des ongulés (cerfs et sangliers) et des loups dans la réserve ont représenté un coût global de 7,3 millions de pesetas (environ 300 000 F). Ceux des loups représentent environ 1,6 millions de pesetas par an (60 000 F).

Les exploitations qui touchent une subvention européenne dans le cadre de la Politique agricole commune sont assurées gratuitement contre les attaques des loups. Dans la réserve, les éleveurs reçoivent également l'indemnité de l'administration. Ils touchent ainsi le double de ce qui peut être perçu en dehors.

Le Parc naturel de Somiedo

Le Parc naturel de Somiedo, situé dans la région des Asturies, a été créé en 1988 sur une superficie d'environ 30 000 ha. Cet espace protégé représente une partie de la Réserve nationale de chasse de Somiedo, créée en 1954 sur une superficie de 87 000 ha pour conserver des populations d'ongulés sauvages et d'ours. Cette région a toujours connu les loups en densité variable.

Une ourse et son jeune pris au piège photographique le 24 octobre 2000 à 17 h 30.

Deux bergers de la Sierra de la Culebra



Cohabitation homme grands prédateurs



Chevaux en semi-liberté présents toute l'année en montagne à Belmonte.

Photo Vincent Vignon

parcouru par un promeneur qu'en possession d'une autorisation écrite du directeur du Parc naturel.

La Réserve comportait des populations d'isards, de chevreuils et de sangliers. Par contre, les cerfs avaient été éradiqués de la région, comme les bouquetins des Pyrénées. En 1958, les cerfs ont été lâchés en deux sites. Les deux populations ont augmenté régulièrement jusque vers 1990. A cette époque, les loups s'installant en meutes ont changé de proie principale du chevreuil vers le cerf, dont la population s'est fortement réduite. Ensuite, les plans de chasse ont été augmentés. Le cumul des prélèvements a provoqué une réduction des cerfs au tiers de leur effectif en dix ans.

Au cours des quinze dernières années, le nombre de loups a fluctué, passant d'un ou deux couples, le plus souvent sans jeunes, à un effectif maximal de cinq meutes comprenant deux à six individus. Les premières meutes ont été observées vers 1990. La densité maximale a été atteinte vers 1992-93. Depuis cette période, une baisse est sensible, notamment dans les espaces fréquentés par les cerfs en diminution.

Les loups peuvent faire l'objet de battues contrôlées à la suite de plaintes justifiées. La dernière chasse de ce type a eu lieu en 1992. L'impact psychologique

de ces chasses auprès des éleveurs est bien supérieur aux effets escomptés sur la réduction des dégâts.

Le coût global des dommages dus à la grande faune est de 22 millions de pesetas (880 000 F) qui se répartissent en 13 millions pour le sanglier, 4 millions pour le cerf, la même somme pour le loup et enfin 1 million pour l'ours. Ainsi, les éleveurs sont plus hostiles aux ongulés qu'aux grands prédateurs.

A propos de ces derniers, les éleveurs les plus âgés montrent une plus grande hostilité contre l'ours qu'à l'encontre du loup. Cette impression s'est inversée pour les éleveurs entrés en activité au cours des années 1970. Cette évolution est liée à la diminution régulière du nombre des ours alors que les loups se sont mis à augmenter. En effet, l'ours provoquait des dommages importants en étant capable de tuer une vache ou un cheval adulte, ce qui est exceptionnel avec les loups même en meute. Actuellement les attaques sont essentiellement le fait des loups sur les vaches ou les chevaux au cours de leur première année.

Les dégâts des loups au bétail sont encore limités à Somiedo parce que les ongulés sauvages sont suffisamment représentés (diversité des espèces proies) et parce que les troupeaux sont protégés par des chiens spécialisés.

Cohabitation homme-grands prédateurs



Photo Vincent Vignon

Par contre, les dégâts des loups ont été nettement plus importants dans le territoire de Belmonte au nord de Somiedo. Là, ce sont des chevaux (essentiellement des poulains et des jeunes) qui ont été attaqués. Dans ce secteur, le montant des indemnités dépasse la valeur marchande des animaux. Pour profiter de ce bénéfice, les éleveurs ont ainsi augmenté la taille de leurs troupeaux au cours des années 1990.

Une attitude tolérante est observée chez les bergers des troupeaux ovins transhumants qui parcourent la limite sud du Parc naturel. Les moutons tués par les loups sont considérés comme des pertes naturelles et aucune indemnisation n'est demandée par ces éleveurs qui viennent d'Estrémadure.

Prévention des attaques dans les deux territoires

Dans les sites présentés, une limitation des attaques des troupeaux par les loups est assurée par plusieurs dispositifs dont les parcs de contention (corral) et les chiens de protection de la race mastin. Ces derniers sont les plus largement utilisés.

A Somiedo, il y a toujours eu des mastins, mais en nombre limité jusqu'à une période récente. Ces chiens gardent les moutons ou les vaches mais n'ont jamais gardé les chevaux ou les chèvres. Avant la phase d'émigration des années 1960, les troupeaux de brebis ou de vaches étaient gardés par des bergers, rarement des mastins. Ensuite, les moutons ont progressivement été abandonnés au profit des vaches plus faciles à garder avec moins de personnel. Ainsi, les éleveurs de Somiedo se

Vaches gardées par un chien de protection (mastin).

Ours repoussé par un chien de protection le 9 juin 1997 à 21 h 40.

sont mis à acheter des mastins aux bergers transhumants d'Estrémadure au cours des années 1980. Ces chiens ont été adaptés aux vaches et notamment à les garder en montagne sans la présence humaine.

Dans les deux territoires protégés, il y a peu d'attaques des troupeaux par des chiens errants. La présence de loups en densité élevée limite strictement leur présence.

Conclusion

Une population viable de grands prédateurs nécessite toujours une superficie importante. Or en Europe, il n'existe aucun territoire qui soit à la fois suffisamment vaste et exempt d'activités humaines contraignantes pour ces espèces. La conservation des grands prédateurs ne peut donc pas se réaliser durablement sans une acceptation de ces animaux par les populations locales.

Le territoire du Parc naturel de Somiedo a été institué autour de la préservation de l'ours. Les mesures d'accompagnement, notamment le cadrage de l'activité touristique, un régime d'indemnisation rapide des dégâts, sont bien perçues par les populations et contribuent à la conservation de l'espèce emblématique de ce territoire. Pourtant, l'érosion de la population se poursuit, notamment sous l'effet du braconnage.

La présence de la grande faune constitue un potentiel de croissance économique. A Somiedo, l'augmentation du niveau de vie des éleveurs et le développement de l'activité hôtelière le montrent. Les conflits majeurs concernent le cumul des diverses

Photo Philippe Roy avec Alfonso Hartasanchez et Vincent Vignon



Annexe : L'homme et les grands prédateurs...



Brañas : cabanes d'estive à Somiedo.

Photo Vincent Vignon

aides à l'élevage. Elles trouvent leur point le plus sensible dans l'évaluation des indemnités causées par les dommages, notamment ceux des ongulés.

Dans la Culebra, la préservation du loup a été réalisée dans le cadre d'une approche empirique et pragmatique qui s'est révélée efficace. La chasse au loup actuellement pratiquée ne semble pas avoir de conséquences significatives sur la population. Mais, son impact psychologique sur les éleveurs est réel. Les tensions les plus vives apparaissent aux limites de la réserve et au dehors.

Le zonage créé par la directive Habitats de part et d'autre du Duero n'a pas permis de conserver d'importantes populations de loups dans le sud du pays. Dans ce territoire, une protection stricte associée à l'insuffisance des dispositifs d'aide à l'élevage provoque le rejet du prédateur.

Une situation paradoxale s'observe pour les loups colonisateurs parvenant en Navarre, en Aragon et au Pays Basque. Dans ces trois régions, situées au nord-est de la source du Duero et donc en dehors de la zone de définition de la directive Habitats, le loup n'a pas de statut bien défini. Ainsi, il n'est pas inscrit dans la liste des espèces présentes mais les dommages qu'il occasionne sont remboursés par les autorités de ces trois provinces...

Les données présentées dans cet article ont été recueillies lors de 20 voyages d'étude de la grande faune effectués depuis 1987 dont deux stages réalisés en 1999 pour le compte de l'Atelier technique des espaces naturels, avec le Groupe Loup France et le CORA Isère.

Pour en savoir plus...

- Blanco, J.C., Cuesta, L. et Reig, S.** 1992. Distribution, status and conservation problems of the wolf (*Canis lupus*) in Spain. *Biological Conservation*, 60 : 73-80.
- Castroviejo, J.** 1998. The Spanish wolf (*Canis lupus signatus*) : a paradoxical case - a preliminary report for 1996. *Biosphere Conservation*, 1(2) : 99-106.
- Del Campo, J.C., Marquinez, J., Naves Cienfuegos, J. et Palomero, G.** 1986. L'ours des Monts Cantabrique, in L'ours brun, *Acta Biologica Montana* n° 6, p. 93-103, C. Dendaletche Ed., Pau.
- Delibes, M.** 1990. *Statut et conservation du loup (Canis lupus) dans les Etats membres du Conseil de l'Europe*, pp. 45. Strasbourg.
- Vignon, V.** 1994. Espagne : quand on parle du loup... *Le Courrier de la Nature*, 148 : 28-32.
- Vignon, V.** 1997. Sélection des ongulés sauvages et du cheptel par les loups en phase de recolonisation dans les monts Cantabrique. *Bulletin de la Société neuchâteloise des sciences naturelles*, 120(2) : 71-84.

En Espagne, les diverses acceptations des grands prédateurs révèlent la mosaïque des situations politiques, économiques et écologiques du niveau régional à celui des principaux villages. Cette diversité des habitats et des usages est une opportunité pour les grands prédateurs, notamment les loups qui peuvent recoloniser le territoire à partir des zones de moindres conflits.

V. V. et A. H.

Ce travail n'aurait pas pu être réalisé sans les apports de tous les acteurs de cette cohabitation difficile. La gratitude des auteurs va aux nombreuses personnes qui ont su leur présenter leur point de vue et leur vécu de la situation sur le terrain.